

Des barbelés contre l'itinérance p.2 Pour le transport en commun sur Saint-Vallier p.2
Apaiser Marie-de-l'Incarnation p.9

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 51, Numéro 4, Octobre 2024 > Droitdeparole.org



50^e
anniversaire

Un peu d'histoire

Regards de journalistes et d'artisans du journal Droit de parole au fil des décennies.

p. 4 à 8

Vieux-Québec

La lutte méconnue des Ami.es des Jardins du Corps-de-Garde.

p. 3

Culture

La rentrée au théâtre Périscope et des coupes sombres en culture.

p. 9



Les barbelés ne sont pas une solution à l'itinérance

Par Anthony Cadoret

En passant près de l'îlot Fleurie dans Saint-Roch, j'ai aperçu des barbelés qui ont été installés pour dissuader les personnes en situation d'itinérance d'accéder à la côte en dessous de l'autoroute Dufferin-Montmorency. Je n'ai pas pu m'empêcher de penser : quel manque d'humanité!

Je dis « dissuader », car dans les jours suivant l'installation des barbelés, le lieu était encore tout autant occupé. Sans surprise, ces fils de fer piquants n'empêchent pas le passage, mais ils risquent de blesser des personnes qui ont sans doute déjà bien assez de problèmes. C'est vrai que le secteur pouvait être dangereux avant, mais il l'est encore bien plus maintenant.

Pourtant, selon des organismes que j'ai consultés informellement, la décision du ministère des Transports, propriétaire du lieu, et du SPVQ aurait été prise pour des enjeux de sécurité. Plutôt que de rendre l'endroit plus dangereux, pourquoi ces organismes n'ont-ils pas profité de la situation pour rendre le site plus sécuritaire? L'endroit est occupé par des personnes en situation d'itinérance depuis des décennies, c'est illu-

soire de penser qu'on peut y empêcher l'accès si simplement. Si on veut réellement éviter des accidents, on pourrait aménager le site de façon sécuritaire et y tolérer les personnes en situation d'itinérance qui cherchent un abri sous les autoroutes; ce serait une solution pragmatique.

À mon avis, en rendant le site plus dangereux qu'auparavant avec du barbelé, puis devant l'évidence que ça n'empêche pas les personnes en situation d'itinérance d'y accéder, le ministère des Transports et le SPVQ ne peuvent pas être si simplement déresponsabilisés des accidents qui surviendront sûrement le dans le futur.

Des règlements municipaux à changer

Il faut aussi se demander pourquoi des personnes risquent autant leur sécurité pour trouver un endroit où dormir. La Ville de Québec et le SPVQ y ont certainement leur part de responsabilité.

En pleine crise du logement, il est plus évident que jamais que beaucoup de personnes n'arrivent pas à

se loger. Pourtant à Québec, le Règlement sur la paix et le bon ordre interdit de flâner, de dormir dans la rue ou un endroit public et d'installer toutes sortes d'abris. Où devraient aller les personnes en situation d'itinérance, autant le jour que la nuit? Bien que les refuges soient des ressources essentielles, plusieurs personnes en situation d'itinérance dorment encore dehors, pour toutes sortes de raisons.

En janvier dernier, l'Observatoire des profilages mettait en évidence qu'il se donnait en moyenne plus de 1000 constats d'infraction par année à des personnes en situation d'itinérance à Québec. Face à ces réprimandes, on ne peut pas blâmer ces personnes de tenter de trouver des endroits loin du regard des policiers.

Dans ce contexte, on ne peut pas être surpris que des personnes prennent des risques pour aller se réfugier dans la côte en dessous de l'autoroute Dufferin-Montmorency. Plutôt que de chercher des solutions dans les barbelés peut-être qu'on devrait chercher des solutions avec un peu plus d'humanité.

Le maire qui plantait des pistes cyclables

Par Ève Sanfaçon

Mon quartier, situé dans la basse ville, s'appelle Sacré-cœur, et cette année, le maire qui plantait des pistes cyclables, a décidé de scarifier et d'isoler ce citoyen.e.s au nom de l'environnement et de la sécurité piétonnière. L'artère principale du quartier, qui est St-Vallier Ouest sera à sens unique, vers l'ouest d'ici trois ans. Je suis une personne qui travaille dans le Vieux-Québec; tant qu'il fait beau, je voyage à vélo. Depuis le mois d'août, les trajets d'autobus sont éparpillés dans le quartier. Je suis contre ce projet de sens unique parce que je suis pour le droit essentiel à la mobilité active. Je pense à notre société vieillissante. Est-ce que notre maire les a oubliés? Hier, j'ai pris l'autobus pour mon retour du travail et le chauffeur, vraiment gentil

avec une dame âgée qui marchait avec une canne, a fait une exception pour elle : il l'a descendue à un ancien arrêt, afin que la dame ait moins long à marcher pour aller chez elle.

Notre maire ne semble pas porter attention à ce droit essentiel qu'est la mobilité active. C'est bien de se déplacer à vélo. Mais ce n'est pas toujours possible. Que l'on soit une famille nombreuse, qu'on se déplace avec une marchette ou encore qu'on aille faire une épicerie, ce n'est pas toujours adéquat. Ainsi, je ne suis pas encore convaincue que la portion de citoyen.e.s qui se déplace à vélo l'hiver, vaille la peine de tous ces chambardements dans nos quartiers, parce que

comme le scande si bien le slogan, « Ce n'est qu'un début... » Sans compter, qu'il y a des quartiers oubliés du transport en commun. Est-ce que St-Sauveur sera le prochain? Pour le moment, je me permets une pensée positive que certain qualifieront peut-être d'utopique. Mais avec ces travaux cela amène la perte de services essentiels. J'aimerais imaginer plus de services, tels des épicerie plus diversifiées, une quincaillerie, etc. J'aimerais voir un comité naître pour recréer du beau dans ce quartier que j'aime beaucoup. Il n'y a pas si longtemps, c'était un endroit très animé, pourquoi pas le faire renaître après tous ces travaux?

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droiddeparole.org

droiddeparole.org
Retrouvez Droit de parole

sur Facebook
Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation. *Droit de Parole*

n'est lié à aucun groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
N° 40012 747
Tirage : 6000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs

Équipe du journal :
Francine Bordeleau, Andréann Poirier, Yorik Godin, Robert Lapointe, Simon M. Leclerc, Monique Girard, David Jonhson, W. Stuart Edwards,
Coordination : Nathalie Côté
Révision : Lorraine Paquet, Marie-Hélène Gélinas
Design : Marie-Isabelle Fortin
Collaboration spéciale :

Vital Barbeau, Pierre Mouterde, Hélène Matte, Malcom Reid, Nicolas Calvé, Anne Dupuis, Mark Fortier Les ami.es des Jardins-du-Corps-de-Garde Gilles Simard
Photos : W. Stuart Edwards,
Illustration : Klody Tremblay
Imprimeur : Les travailleurs syndiqués de Hebdo-Litho



Les Jardins du Corps-de-Garde

Pour une ville plus verte, juste et conviviale

Par Les Ami.es des Jardins du Corps-de-Garde

Pendant près de 70 ans, une friche a occupé un terrain de 3 000 mètres carrés situé entre l'avenue Sainte-Geneviève, la rue Saint-Louis, la petite rue du Corps-de-Garde, et les fortifications du XVII^e siècle dans le Vieux-Québec. La friche abritait une flore luxuriante comprenant des lilas, des ormes d'Amérique, des érables, des féviers d'Amérique, des cerisiers de Virginie, des tilleuls, entre autres.

Ateliers de Co-Création

Les 11 et 25 septembre 2018, la Ville de Québec a organisé des ateliers de co-création avec les résidents du quartier pour décider ensemble de l'avenir de la friche. Après une visite du site avec des fonctionnaires de la Ville et de Parcs Canada, les citoyens ont exprimé leur désir de préserver la flore existante et de transformer le site en un îlot de verdure dense. De manière générale, l'idée était d'avoir un endroit non pas pour les touristes, mais pour les résident.es du quartier si souvent oublié.es dans la planification urbaine du Vieux-Québec. On souhaitait un lieu de tranquillité où l'on pourrait observer les oiseaux, un lieu de rencontre, un potager collectif qui renforcerait le tissu social, où la nature serait prédominante.

Or, le 3 juin 2020, une grande quantité d'arbres a été abattue sans préavis. La communauté a été choquée par le bruit des tronçonneuses, considérant cette action comme une trahison.

À nous les Jardins

Après la coupe d'arbres, on demanda à consulter les plans officiels retenus par la Ville. On constata qu'ils ne correspondaient nullement aux décisions prises collectivement lors des ateliers de co-création : ils présentaient un parc dénué d'arbres, aseptisé, minéralisé et presque entièrement gazonné. Ce projet allait à l'encontre des considérations environnementales et sociales, créant une réaction forte parmi les citoyens.

Les actions se sont multipliées sous le nom des « Ami.es des Jardins du Corps-de-Garde ». Le 12 juin 2020, une manifestation festive a été organisée, suivie le 14 juin par une lettre d'opinion signée par de nombreux citoyens et organismes de protection de l'environnement, adressée aux autorités locales et nationales. Cette lettre dénonçait la coupe d'arbres et le projet de la Ville.

Suite à nos requêtes acharnées, les fonctionnaires nous ont transmis, le 7 juillet 2020, une évaluation



Intervention des ami.es des Jardins. Photo : Courtoisie

des arbres ainsi que l'inventaire écologique du site. Les documents montrant que de nombreux arbres étaient en bonne santé et qu'il était recommandé de les conserver, ont été remis avec des sections caviardées, renforçant le sentiment d'arbitraire des décisions de la Ville. Pourquoi couper les arbres apparemment en bonne santé ?

Une pancarte « Vive les Communs » est accrochée à la grille. C'est la première fois que des usagers revendiquent Les Jardins du Corps-de-Garde comme commun. Cette notion permet de proposer une alternative à la propriété d'État et à la propriété privée afin d'instaurer, d'imaginer et d'organiser un projet collectif où chacun a sa voix.

Pour attirer l'attention sur la valeur de la friche et supplier la Ville d'éviter la destruction de cette oasis de verdure sous-estimée, les usagers ont installé des tables à pique-nique, organisé des activités de nettoyage, planté des arbustes fruitiers, créé une œuvre de land art, et mis en place des affiches et des barricades pour préserver la végétation restante.

La Ville n'a pas su nous écouter

Malgré les protestations et sans souci de préservation, un abattage complet a été effectué sous haute surveillance policière en novembre 2020. Jusqu'à l'au-

tomne 2023, le projet a été suspendu, permettant à la nature de reprendre ses droits. En octobre 2023, la végétation a de nouveau été rasée sans souci de préservation.

Un Futur à repenser

Au printemps 2024, la friche transformée en chantier pour effectuer des travaux sur les fortifications offre une opportunité de réévaluer son aménagement. Il est crucial de mobiliser la communauté pour concevoir des jardins qui répondent aux besoins écologiques et sociaux. La Ville de Québec doit adopter une politique d'aménagement cohérente qui favorise le partage, la justice sociale et environnementale, la solidarité et le respect du vivant.

Avons-nous encore à justifier le fait qu'une forêt urbaine soit un trésor qui contribue à amortir les aspects des changements climatiques, atténuer l'impact des pluies abondantes, qu'elle soit un lieu accueillant qui améliore la qualité de vie, renforce la santé publique, aide à tisser des liens sociaux, augmente l'indice de canopée, contre les îlots de chaleur, procure de l'ombre, aide à réduire l'impact des pluies abondantes, la pollution sonore, de l'air, de l'eau et du sol, qu'elle enrichit la biodiversité...la vie?

Les Jardins du Corps-de-Garde (l'expo)

Par Nathalie Côté

Pour en savoir davantage sur les Jardins du Corps-de-Garde, il faut voir l'exposition collective *Les vivants* présentée au centre photographique Vu. Ariane Daoust y présente des photos, des plans et des textes qui retracent l'histoire et les enjeux de cet îlot de verdure jadis sauvage au cœur du Vieux-Québec.

Photos et textes ont été simplement collés aux cimaises de la galerie. La présentation, sans prétention, appuie la dimension militante de cette lutte méconnue d'un petit groupe de résidents du quartier.

Les artistes participant à l'expo collective, Sarah Boutin, Débora Flor, Vincent Drouin, Idra Labrie et Angela Marsh, avec le Théâtre Rude Ingénierie déclinent différentes façons d'envisager nos rapports avec l'environnement.

Les vivants, jusqu'au 20 octobre au centre photographique Vu, 580, Côte d'Abraham.



Les amis des Jardins. Photo : Courtoisie

VILLE DE QUÉBEC

Faisons progresser
notre ville !

Jackie Smith
Conseillère municipale de
Limoilou

JACKIE.SMITH@ville.quebec.qc.ca
418 641-6411 poste 1051

La naissance d'un « Droit de Parole »

Par Vital Barbeau 1^{er} permanent à Droit de Parole

C'est d'abord en réaction au manque d'intérêt chronique des médias traditionnels à l'égard des préoccupations et des luttes des groupes populaires dans les années 1970, que des militants délégués de différentes organisations de la basse-ville de Québec (Marie Leclerc du Comité de citoyens de l'Aire 10 dans St-Roch, Louise Vallières et Gilbert Hamel du Comité de citoyens de St-Sauveur et Armand St-Laurent du Centre coopératif des travailleurs) formèrent un groupe de réflexion sur cette problématique. Ce comité sera transformé ensuite en conseil d'administration provisoire. Les membres du comité décidèrent à l'unanimité que le meilleur moyen de remédier à cette lacune dans l'information serait de créer un journal autonome et indépendant, mais dont l'intérêt serait centré sur les groupes et les quartiers populaires du centre-ville de Québec, en solidarité avec les luttes d'ici et d'ailleurs.

Il a d'abord fallu trouver le financement nécessaire à l'embauche d'un coordonnateur de projet. J'eus l'honneur d'être sélectionné pour être le premier « permanent » de ce journal. Sans doute parce que j'avais déjà une bonne expérience dans le journalisme étudiant, autant dans la rédaction que la mise en page, en particulier avec le journal « Deux Mai » (un journal inter-collégial régional), mais aussi de photographe à la pige pour différents journaux, syndicats et groupes populaires de Québec. Au départ nous avons été hébergés au 435 du Roi, un immeuble regroupant des organismes militants chrétiens, avant de déménager ensuite au Centre communautaire du centre-ville de Québec au 570 du Roi.

Les objectifs

Ce journal se voulait totalement différent de ce qui pouvait exister dans le milieu. Il ne serait pas au service des élites locales, des commerçants et des pouvoirs politiques en place. Dans un contexte de rénovation urbaine sauvage au niveau municipal et d'exploitation éhontée dans les milieux de travail (salaire minimum à \$2 / l'heure en 1974), il urgeait de permettre aux citoyens et aux travailleurs de s'exprimer sur leurs conditions de vie et d'organiser des luttes de résistance. Ses objectifs seraient donc guidés par la justice sociale et la prise de parole populaire.

L'éditorial du premier numéro, paru en septembre 1974, l'exprimait clairement : « ... nous voulons donner la chance d'exprimer leurs problèmes, leurs besoins et leurs opinions à tous ceux qui n'ont pas accès aux médias officiels et à tous ceux (citoyens et travailleurs) qui ne détiennent pas les commandes du pouvoir. Nous voulons aussi permettre aux groupements populaires de la basse-ville, engagés dans une démarche de mobilisation communautaire, de faire connaître leurs objectifs et leurs actions ».

L'organisation

Pour le 1^{er} numéro, l'équipe de rédaction était constituée de militants de groupes populaires ou collaborateurs des quartiers centraux : Laurent Drolet, Hélène Lévesque, Paul-Yvon Blanchette, Marie-Reine Asselin, Maurice Barbeau, Marie Leclerc et moi-même. Il faut signaler que très tôt d'autres membres réguliers se sont joints au comité : Marie-Andrée Comtois, Jean-Marc Rioux, Cécile Cormier, Patricia Gignac, Daniel Jean, Daniel Therrien, Tony Beaupré, sans compter les nombreux collaborateurs occasionnels d'organismes. Il est à noter que Gilles Simard a été collaborateur (et il l'est encore) dès le 2^e numéro du journal, dans un article témoignage sur le défunt Hôtel St-Roch, devenu sur les derniers milles un haut lieu de la prostitution à Québec. L'équipe faisait « à la mitaine » si on peut dire (c'était avant l'utilisation des ordinateurs) la composition typographique et le montage du journal, prêt à être photographié, gravé sur plaque et imprimé par « L'Éclaireur », une imprimerie syndiquée de Beauceville.

premiers numéros, mais il a fallu développer également la structure organisationnelle. C'est sous l'appellation de « Communications Basse-Ville » que le journal fut incorporé. L'assemblée générale de fondation du journal s'est tenue le 23 octobre 1974. Quatre comités y furent officiellement créés : recrutement, financement, rédaction et distribution. Se sont ajoutés au Comité provisoire pour former le premier Conseil d'administration : Lucie Girard, Serge Roy et Louis-Rolland Ouellet.

Notons que le comité de rédaction du journal était une forme de collectif d'écriture, à un point tel qu'à compter de son quatrième numéro et pour un certain temps, les articles n'étaient plus signés par leurs auteurs parce qu'ils étaient endossés collectivement par l'ensemble de l'équipe de rédaction (sauf pour les groupes et pour les collaborateurs externes dont la signature demeurerait). Des dossiers approfondis sur la rénovation urbaine ont été publiés grâce à la collaboration de chercheurs universitaires comme Lionel Robert et Gérard Doré. Roméo Bouchard anciennement du « Quartier Latin » (magazine étudiant de l'Université de Montréal), avait également collaboré à un numéro thématique sur le même sujet.

Mises en demeure et poursuites

Saviez-vous que c'est le journal Droit de Parole qui a inspiré le nom d'une célèbre émission de débat avec Claire Lamarche diffusée par Télé-Québec de 1979 à 2003, et non le contraire comme certains ont pu le croire... Les dates parlent par elles-mêmes, comme quoi c'était une belle époque de créativité et d'originalité. Dans le même esprit, c'est aussi en 1974 que fut mis sur pied et parallèlement le « Fonds de solidarité des groupes populaires », avec mission de rendre plus autonome le financement des groupes populaires du Québec-Métro. Le bien connu « Fonds de solidarité de la FTQ » (constitué le 23 juin 1983) se permit alors d'envoyer une mise en demeure pour que le Fonds des groupes populaires change de nom, soi-disant que l'appellation « Fonds de solidarité » leur était réservée... Une tactique fréquente et quelque peu vicieuse, souvent employée par les gouvernements entre autres.

Le journal avait également eu des menaces de poursuite judiciaire par la Ville de Québec dès son huitième numéro (mai 1975) et au criminel en plus. Il faut dire que la publication d'un numéro spécial sur la rénovation urbaine, dans St-Roch et St-Sauveur en particulier, et ce qu'on appelle aujourd'hui la gentrification ou le

remplacement de classes sociales dans les quartiers centraux, mettait particulièrement en cause le maire de l'époque, Gilles Lamontagne. Nous avons imité sur papier du cabinet de la Mairie une lettre envoyée au Comité exécutif de la Ville, faisant part des vraies intentions de la Ville par ses actions dans ces quartiers : « Remplacer graduellement mais à court terme, cette population par une plus riche, capable de profiter d'un environnement plus esthétique et plus coûteux, et par ricochet, d'en faire bénéficier le trésor municipal ». Il semble que le maire n'avait pas apprécié notre méthode caricaturale pour dire les vraies choses, puisque nous avons reçu une mise en demeure du cabinet d'avocats de la Ville nous accusant de « libelle diffamatoire » et nous sommant de nous rétracter. De la pure intimidation ! Nous n'en avons évidemment pas tenu compte et il n'y a pas eu de suite. Le journal a d'ailleurs reçu d'autres mises en demeure notoires au cours de son histoire, dont celles de Radio X et d'un promoteur immobilier.

Il y a aussi eu plus tard une tactique semblable d'intimidation par la députée Agnès Maltais qui menaçait de couper la subvention du ministère des Communications à Droit de Parole, parce qu'elle n'avait pas apprécié la critique que le journal avait faite d'elle et son parti dans un article... Elle avait finalement dû se contenter de couper la publicité qu'elle se faisait dans nos parutions. Une forme d'autocensure bienvenue : on n'échange pas la liberté de parole contre quelques dollars !

« L'avenir est dans le futur »

... Comme certains d'entre nous le disaient quand nous étions jeunes. Somme toute, nous pouvons constater que Droit de Parole est resté fidèle à lui-même au cours des cinquante dernières années : un journal de quartier au service des groupes et des classes populaires du centre-ville de Québec. Bien sûr il a connu des hauts et des bas, un financement toujours difficile, des déviations et des confrontations, mais il s'est toujours tenu debout et a su résister ! Félicitations à tous ceux qui ont assuré sa survie et bienvenue à ceux et celles qui voudraient s'y joindre. Que pouvons-nous lui souhaiter de plus en ce cinquantième anniversaire que : longue vie pour un autre cinquantième ! Car la critique du développement urbain aveugle et la lutte aux inégalités sociales demeurent indispensables dans notre société. Vive la liberté d'expression ! Vive le « Droit de parole » libre !



C'est cette caricature produite en mai 1975 qui a valu au journal une poursuite de la Ville de Québec. Photo : Archives

La priorité avait été mise sur la publication des deux

Nous autres, marxistes des années 70, étions des « bêtes féroces » de la révolution

Par Gilles Simard, ex soldat de 2^{ème} classe d'En Lutte

– Coudonc, Gilles, vas-tu finir par nous lâcher la grappe avec tes « compteurs de saucissons » ?!

Voilà ce que m'avait répondu mon supérieur immédiat (un cadre important du groupe m-l En Lutte), au milieu des années 70, alors que sympathisant actif de ce groupe marxiste-léniniste, je tentais pour la énième fois de lui faire voir toute l'importance d'établir des liens durables avec les groupes communautaires du centre-ville de Québec.

– Des compteurs de saucissons? N'est-ce pas un peu méprisant, ça, Claude?

– Pas du tout. C'est peut-être du bon monde, c't'engeance-là (un peu naïfs surtout), mais ils focussent sur les « effets » des problèmes, alors que nous autres, ce sont les « causes » qui nous intéressent.

– Mouais ...

– Ben quoi! Nous autres, marxistes-léninistes du Québec et du Canada, notre priorité, c'est la lutte des classes. On veut construire un parti prolétarien, point barre; on n'a pas de temps à perdre avec des guedis comme à l'ACEF pis on n'est pas là pour ouvrir des « shops » de macramé pour l'âge d'or ...

Tout était dit. Partant, nous autres, jeunes militants-es marxistes qui avions pour la plupart tourné le dos au PQ et à tout autre fanfreluche nationaliste, ne pouvions avoir tort, puisque nous étions directement connectés au concept de la lutte des classes et qu'à l'opposé du communautaire, des syndicats, des fumeurs de pot et des réformistes, nous voulions l'abolition de la bourgeoisie capitaliste et l'avènement d'un parti prolétarien canadien, rien de moins. En un mot comme en mille, et contrairement aussi aux autres groupes d'obédience communiste (la Ligue, le PCC-m-l, les trots, etc.), nous avions la ligne juste, et de ce fait, nous étions parfaitement légitimés de nous implanter partout où ça nous chantait, groupes populaires, médias communautaires, coopératives, clubs de consommation ou autres, bref, partout où il y avait possibilité de faire émerger l'avant-garde éclairée du bon peuple que nous avions pour mission historique d'éduquer.

Infiltration marxiste et nouveau rapport de forces

Noyauter, s'implanter, envahir par tous les moyens, tel était notre but. Et c'est ce que nous fîmes jusqu'au début des années 80, nous, membres et sympathisants-es d'En Lutte, soit nous infiltrer là où ça comptait, avec ferveur, avec férocité, mais surtout avec la certitude d'avoir raison quitte à devoir brasser la cabane pour le prouver. En très peu de temps, nous nous retrouvâmes un peu partout, souvent dans des postes-clés, qui au Comité de citoyens de St-Roch, qui au CLSC Basse-ville ou à la garderie Saint-Jean Baptiste, avec en plus les syndicats, les cégeps et les universités sans oublier les éléments qui avaient trouvé moyen, comme dans le livre L'établi (Robert Linhard), de s'établir en usine ou dans une quelconque binerie locale.

Conséquemment, à Québec comme à Montréal, nombre de groupes furent touchés directement ou indirectement par cette invasion qui devint vite un vortex idéologique quasi irrésistible. Il y eut de nombreux heurts, des coups fourrés, des règlements de comptes, du noyautage d'assemblées générales, etc., avec comme résultat hélas que certains organismes, incapables de résister à ce type d'entrisme, durent bêtement se dissoudre. Heureusement pour lui, Droit de Parole, malgré quelques tenta-

tives d'infiltration, put garder le cap grâce à la solidité et à l'étanchéité de sa structure corporative et rédactionnelle.

Des bêtes féroces de la révolution

Il reste que nous autres, marxistes, étions à la fois drôlement intimidants et déconcertants parce que nous arrivions avec un tout nouveau discours et qu'à cette époque, la majorité des personnes du communautaire n'avaient que peu d'instruction scolaire et une expérience syndicale et militante plutôt limitée. Les journaux d'En Lutte, le petit livre rouge de Mao, les Cahiers de formation, la littérature communiste, tout était bon pour soutenir nos thèses et nos actions et aussi excommunier quiconque, carriériste, réformiste, ennemi de classe ou collabo de la bourgeoisie, ne partageait pas nos vues.

Une façon de faire ici qui me rappelle beaucoup certains réflexes propres à la gauche radicale ou intersectionnelle d'aujourd'hui quand il s'agit de tasser ou de bannir des adversaires qui se verront taxés de toutes les accusations possibles et imaginables (en isme ou en phobe) dès qu'ils dérogeront à une case ou un numéro du catéchisme intersectionnel. J'exagère? À peine.

Chose certaine, et en pastichant volontiers le poète Gaston Miron, nous nous voyions « comme des bêtes féroces de la révolution », plutôt que « des bêtes de l'espoir d'une indépendance issue d'un nationalisme étroit et frileux. » Un aboutissement selon nous, qui n'aurait eu pour mortel effet que celui de diviser à jamais le prolétariat canadien. Ouf!

Que reste-t-il, de nos amours ...

Fatigué physiquement et lessivé intellectuellement et moralement, j'ai quitté En Lutte vers les fins des années 70, et ce avec le même statut que j'avais en arrivant (huit ans auparavant) soit celui de sympathisant, i.e., soldat de deuxième classe. J'ai toujours été jugé trop « libéral » et trop rebelle pour faire un « bon » membre. Minée par les dissensions politiques et critiquée de toutes parts pour son fonctionnement autoritaire, son sectarisme et son peu de préoccupations du féminisme, l'organisation elle, s'est écroulée comme un château de cartes en 1982, à la veille de son quatrième congrès majeur.

Bien sûr tout n'a pas été que négatif avec le passage d'En lutte dans la petite histoire militante du Québec. Le discours public s'est enrichi, la question nationale s'est précisée, certaines groupes et syndicats s'en sont retrouvés fortifiés, plus aguerris, et de cette vague m-l des années 70 d'autres groupes d'obédience socialiste beaucoup plus au ras du sol, sont nés et ont perduré.

Enfin, comme le disait si bien feu l'ami Marc Boutin, collaborateur de la première heure et grand militant devant l'éternel, « ce qui compte vraiment, dans ce maelstrom social et communautaire des années 70, c'est que Droit de Parole, et la plupart des groupes, ont pu garder leur raison d'être, leur membership et leur quant-à-soi. »

Difficile de dire le contraire, n'est-ce pas?!



L'auteur Gilles Simard, durant ses belles années de militance au groupe En Lutte. Photo : Courtoisie

Les poules-pas-d'tête

De mars 1991 à mai 1992

par **Nicolas Calvé, Anne Dupuis et Mark Fortier**

À l'hiver 1991, le Rassemblement populaire et le maire L'Allier sont au pouvoir depuis à peine deux ans à Québec. Dans les quartiers centraux de la ville, on rêve de démocratisation, de revitalisation, de parcs, de plages urbaines, de logements sociaux et même... d'un tramway! C'est dans ce contexte effervescent qu'un groupe d'amis dans la vingtaine se solidarise avec d'autres jeunes du centre-ville de Québec pour protester contre la guerre du Golfe, à laquelle participe le Canada. Est-ce au milieu d'une manifestation contre la guerre où lors d'une protestation pour l'aménagement urbain que ces jeunes croisent la route de Marc Boutin et de Gilles Simard? Le temps ayant fait son œuvre, nul ne s'en souvient. Chose certaine, les deux vétérans invitent la bande à prendre les rênes de la rédaction du journal *Droit de parole*.

L'aventure s'échelonne sur sept numéros, de mars 1991 à mai 1992. Notre « ribambelle de bambins » souhaite « apporter un nouveau dynamisme » au journal. Notre projet est simple : « offrir un journal critique, innovateur, pluraliste et surtout indépendant aux gens de Québec ». Et le faire en lui donnant une ligne graphique rigoureuse et élégante. Nous n'avons « plus le goût de vivre passivement l'information » et entendons « créer un espace de liberté et d'égalité où ceux et celles qui vivent dans les quartiers centraux de Québec peuvent s'exprimer sur les enjeux qui les concernent ». Animés d'une ardeur critique et militante, nous n'hésitons pas, en page éditoriale, à « prendre des positions tranchées sur ce qui se passe dans notre milieu, qui est le centre-ville de Québec ».

Observant le monde depuis Québec, nous accordons une place aux enjeux internationaux (impérialisme américain, luttes populaires, Amérique centrale, Pays basque, Haïti, Algérie, Nicaragua...) et nationaux (Autochtones, éducation, politique, travail, agriculture...), ainsi qu'aux arts (chanson, musique, théâtre, littérature, bande dessinée...), à la science et à la santé. À cette diversité de thèmes s'ajoutent des chroniques (« Pepérages populaires », « Chronique vitriolique », « Docteur Filion S.D. », « Chronique d'un spectravore »...).

Mais nous ne boudons pas les questions locales pour autant : le communautaire, l'actualité municipale, l'emploi, le logement, l'itinérance, l'aménagement urbain, les transports, les cuisines collectives, l'environnement et la petite histoire de Québec sont régulièrement couverts dans les pages du journal.

En ce sens, malgré l'enthousiasme impétueux (et peut-être un peu prétentieux) de la bande de jeunes que nous formons alors, notre projet s'inscrit en continuité avec ce qu'est *Droit de parole* depuis ses débuts, à savoir « un journal qui a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui

concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires ainsi que d'appuyer les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation ». Sous notre gouverne, les pages de *Droit de parole* sont toujours ouvertes aux acteurs des groupes communautaires du centre-ville ainsi qu'à ses lecteurs et lectrices, et notre équipe inclut les deux mentors nommés ci-dessus.

Il faut cependant préciser que, officiellement, *Droit de parole* est encore l'organe de ces groupes, soit un « outil de promotion de leurs revendications, un outil d'information dont ils ont le contrôle ». Ils voient d'abord notre arrivée d'un bon œil, car nous insufflons au journal un dynamisme dont il a bien besoin au moment où ils en ont plein les bras avec les luttes à mener et les services à rendre à la population.

Or, nous souhaitons que, au lieu d'être un organe des groupes populaires, *Droit de parole* soit l'un de ces groupes – qu'il ait, comme eux, sa propre autonomie. En fait, nous agissons comme tel, non sans un brin de naïveté, voire d'inconscience. Ce faisant, nous courons le risque de prendre des positions qui ne plairont pas nécessairement à nos « propriétaires ».

C'est ce qui se produit en mars 1992 avec la publication d'un éditorial intitulé « Le mouvement populaire à la croisée des chemins », où nous nous interrogeons sur le « manque évident de projet commun et la décroissance du militantisme » au sein du mouvement populaire de Québec. « À quel ordre établi s'oppose-t-on? Quelle analyse faisons-nous de la société? Pourquoi voulons-nous nous impliquer? Quelles alternatives avons-nous à proposer? » demande son auteur, qui souhaite que le mouvement populaire renoue avec son fondement, qui consiste à changer la société. « Les groupes populaires sont bien trop occupés à éteindre des feux pour prendre le temps de traquer les pyromanes », déplore-t-il. Le texte est né d'un désir de souffler sur les braises du militantisme, mais est parsemé de propos incendiaires sur les

Photo : Archives de *Droit de Parole*

groupes auxquels le journal appartient, comparés à des « poules sans tête » dirigées par des « fonctionnaires crasses mal payés ».

Il n'en faudra pas plus pour déclencher une tempête, qui se soldera par la démission de l'équipe du journal et la reprise en main de ce dernier par des représentants des groupes qui en sont les propriétaires.

On avait 20 ans, on en aura bientôt 60. L'épisode est resté dans nos annales, avec le souvenir de ses amitiés, de ses apprentissages, de ses conflits – avec, aussi, ses « poules-pas-d'tête » dont l'agitation était sans doute aussi un peu la nôtre. La bande de jeunes est passée en coup de vent. Une magnifique tempête, forte, consistante, tapageuse et ravageuse, à laquelle le journal aura heureusement survécu. Car, avouons-le, nous n'avions pas encore compris les mystères et les exigences de la durée.

Droit de parole a 50 ans. C'est une institution de la presse libre de ce pays. Ce qui force l'admiration. Même des poules.

PASCAL PARADIS
Député de Jean-Talon

3175 ch. des Quatre-Bourgeois,
bureau 150

Pascal.paradis.JETA@assnat.qc.ca

pascalparadis.quebec

418 682-8167

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Depuis 50 ans...

Les étincelles de rébellion et d'espérance de Droit de Parole

Par Pierre Mouterde Sociologue et essayiste Membre du comité de rédaction de Droit de parole (2012-2017)

Ce n'est pas rien... 50 ans de vie pour un journal qui se dédie aux luttes urbaines et populaires des quartiers centraux de la ville de Québec! Surtout si on relie ces 5 décennies passées au contexte social et politique d'aujourd'hui où la rumeur des grands médias officiels, alliée à celle bavarde et fragmentée des médias sociaux, ont peu ou prou transformé le traditionnel quatrième pouvoir des médias en un pouvoir largement sous influence.

Comment dans ce contexte médiatique si asphyxiant, ne pas trouver quelque chose de prometteur et d'encourageant, à cette présence obstinée du journal Droit de parole sur la scène médiatique de la Capitale nationale?

Après tout, il ne s'agit que d'un journal militant d'informations locales tiré sur papier à quelques milliers d'exemplaires, rappelant avec le peu de moyens dont il dispose les préoccupations de « la société civile d'en bas » ainsi que ses aspirations à « un autre monde possible ». Car ce que Droit de parole a toujours cherché à faire, c'est de rendre compte des exaspérations et préoccupations de ceux et celles qu'on oublie trop souvent, tout comme des raisons de fond -économiques, environnementales et culturelles - qui les mobilisent et les font vouloir se faire entendre coûte que coûte.

C'est là une bataille toujours à recommencer entre le petit David armé de sa seule fronde de journaliste artisan, et le géant Goliath bombant le torse et paradant sous l'armure de ses algorithmes tout puissants?

L'élan subversif des années 1970?

Il faut dire que Droit de parole est né dans une époque faste pour les luttes sociales et politiques, celle des années 1970, dont il a sans doute gardé une partie de l'élan subversif.

C'était une époque dont nous sommes loin aujourd'hui et qui emportait avec elle d'intenses volontés de changement collectives, elles-mêmes marquées par une audace et un optimisme tels que tout paraissait possible, jusqu'à l'idée de faire naître un pays, le pays du Québec.

C'était une époque où les groupes de citoyens étaient particulièrement actifs et entreprenants et où surtout il existait au Québec un projet collectif à travers lequel les luttes les plus locales prenaient un sens et pouvaient s'inscrire dans la durée.

Droit de parole était d'abord l'instrument médiatique, l'organe de presse des groupes communautaires ou comités de citoyens en lutte. Il était donc très directement leur porte-voix, l'expression même de leurs combats : une sorte de mini quatrième pouvoir plus militant, dénonciateur et critique que celui de ses porte-parole officiels; susceptible donc de contrebalancer les énormes pressions qu'il subissait déjà.

C'est là que s'est forgé le projet de fond de Droit de parole : faire contrepoids au pouvoir des puissants; faire entendre la voix des sans voix; et surtout ne pas craindre de le faire, à l'encontre des diktats des différentes administrations municipales, si souvent soumises aux intérêts des grands lobbies économiques et financiers de la ville.

Droit de parole a donc développé un ton militant et souvent iconoclaste, une liberté éditoriale critique et alternative qu'il n'a jamais perdue et qui fait son originalité. Et cela, malgré tous les obstacles qu'il a pu rencontrer en chemin : la peine récurrente à trouver et former une relève en termes de rédacteurs ou de journalistes, ou encore la difficulté à assurer des revenus financiers suffisants, à permettre des parutions régu-

lières, à rester au cœur de l'actualité militante tout en faisant connaître plus largement son message.

Un authentique et puissant cinquième pouvoir?

Contre vents et marées, Droit de parole a tenu le coup, ne cessant de raviver dans le ciel de Québec ses étincelles de rébellion et d'espérance. Voilà ce qui reste prometteur et nous pousse à imaginer quelques-uns des objectifs qu'il pourrait se donner pour les 50 prochaines années.

Car à l'heure des GAFAM, de la montée du populisme de droite et des périls écologiques, il n'est pas interdit de rêver à ce dont on aurait besoin aujourd'hui en termes d'information locale ou régionale à Québec?

Oui, pourquoi ne pas imaginer - en cherchant à disposer de plus de moyens et à cibler mieux son message -- que Droit de parole puisse élargir son bassin de lecteurs et de lectrices, bien au-delà du cercle d'initiés et de militants convaincus? Et pourquoi ne pas rêver qu'il puisse devenir - dans le contexte de la ville de Québec - un authentique et puissant cinquième pouvoir médiatique critique et alternatif, capable de tenir tête au discours médiatique dominant devenu si dépendant

des intérêts sonnante et trébuchant de grands groupes économiques et financiers de la région?

Et au passage, en allant à rebrousse-poil de toutes les tendances à l'œuvre, pourquoi ne pas s'acharner à préserver un journal qui paraisse aussi en format « papier », accessible donc à ceux et celles qui, si nombreux encore, ne peuvent faire usage du web et auraient pourtant droit à disposer de moyens adaptés pour rester informé de ce qui se passe dans leur ville?

Il en va de cette convivialité culturelle, urbaine, communautaire et citoyenne à laquelle Droit de parole s'est toujours dédié. Une autre de ses originalités!

Donner vie et force à ces idées en germe, travailler pas à pas à mettre sur pied, avec tant d'autres, ce cinquième pouvoir critique et alternatif, n'est-ce pas ce à quoi les 50 ans d'étincelles de rébellion et d'espérance de Droit de Parole ne cessent de nous convier aujourd'hui?

Sociologue et essayiste Membre du comité de rédaction de Droit de parole (2012-2017)

Bonne rentrée scolaire!

Julie Vignola
Députée fédérale de Beauport-Limoilou

2000, avenue Sanfaçon, bureau 101
Québec (Québec) G1E 3R7 | julie.vignola@parl.gc.ca
418 663-2113

julievignola.quebec
 JulieVignolabq
 JulieVignolaBL
 JulieVignolabq

L'avenir! L'avenir!

Par **Malcolm Reid**

Un journal de gauche qui vit jusqu'à l'âge de 50 ans? C'est rare. C'est rare au Québec. C'est rare dans n'importe quel pays.

Droit de parole, j'y étais à ses débuts. J'ai écrit, j'ai dessiné, et aujourd'hui j'écris et je dessine encore

Mais je n'ai pas envie d'un trip nostalgique, les amis! J'ai envie de parler de l'avenir.

Droit de parole peut avoir un avenir, si ...

Selon moi, s'il fait certaines choses. Je vais vous dire quelles sont ces choses. (Selon moi! Toujours selon moi!)

DROIT DE PAROLE peut avoir un avenir s'il devient plus intéressant.

S'il devient moins sec; moins répétitif; moins exhortant, numéro après numéro, dans un langage des années 1970. Nous avons fondé le journal dans cette décennie dans le sous-sol de la maison des mouvements populaires, dans le quartier Saint-Roch de Québec. Aujourd'hui, nous sommes dans une nouvelle ère.

Nous l'avons fondé dans un esprit gauchiste, mais non-sectaire. Ça, c'est la grande chose à conserver.

Mais ce qui nous manque dans cette ère où on se trouve, c'est un sens large, historique, épique, de la gauche.

La ville de Québec, elle, a une gauche. Voilà pourquoi *D de P* a duré. Mais maintenant notre journal a besoin d'une culture, et des couleurs, plus vives.

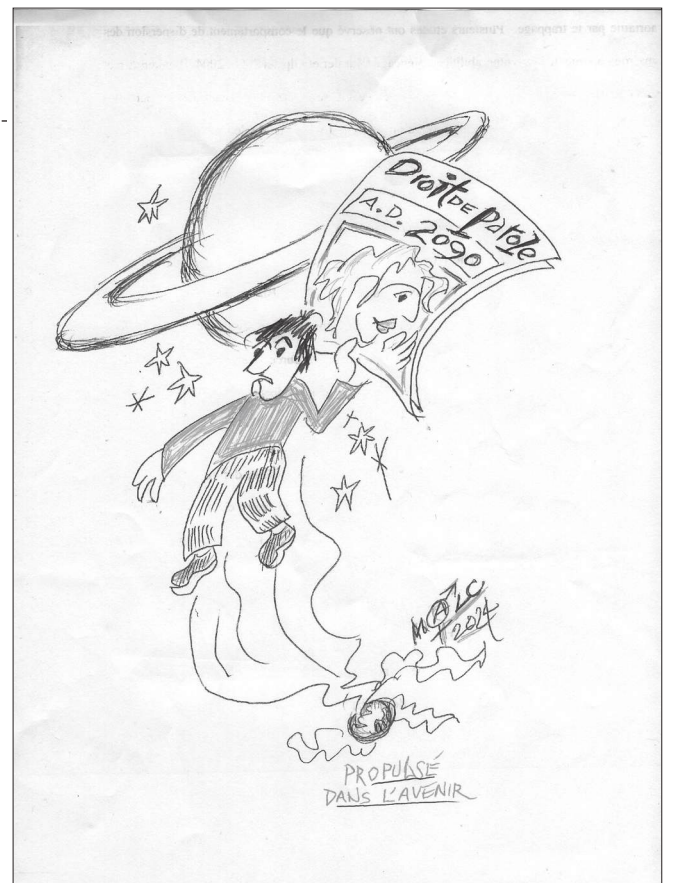
Droit de parole peut avoir un avenir s'il se trouve une

relève. S'il trouve des journalistes dans la vingtaine et la trentaine, s'il les paie. Si ces journalistes forment un noyau, et développent un style. Je veux dire un style de prose française, oui. Mais aussi un style d'analyse de l'actualité, un regard sur le monde. Il doit avoir un sens de la gauche d'ici et dans d'autres pays : USA, Africasie, Francophonie, Amérique latine, Canada anglais ... Et il doit avoir un sens des affaires. Oui, un sens des affaires. Mais s'inspirant non pas du big business, mais s'inspirant du mouvement coopératif.

Il s'agit de chercher des nouveaux lecteurs et lectrices. De chercher des fonds. D'élargir la fraction des citoyens de Québec qui lisent le journal avidement dès sa parution. *D de P* peut même viser de paraître deux fois par mois, éventuellement de devenir un hebdo. Je le prédis : même la droite nous lirait, s'il fallait nous lire pour savoir ce qui se brasse dans cette ville.

Recherche de fonds? J'ai une idée pour ça. Il n'y a plus à Québec de journal qui couvre assidûment la scène culturelle d'ici, ce qui est performé *live* à Québec, qui n'est pas basé ailleurs. Les industries culturelles de notre ville, spécialement les troupes de théâtre, prendraient des annonces dans nos pages, sur notre site. *Si on couvrait et critiquait leurs actions.*

DROIT DE PAROLE peut avoir un avenir s'il devient le magazine politique et culturel de cette ville. S'il prend plus de couleur. Je veux dire pas juste avec une photo en couleur de temps en temps, mais avec un look de magazine cool et actuel, avec des visages inté-



ressants sur sa page couverture, et avec des articles de réflexion.

(Un magazine, vois-tu, pour moi ce n'est pas une publication imprimée sur une certaine sorte de papier. C'est une publication qui offre diverses choses, comme un magasin.)

DADA DOC et les Ciné-concerts du Hub

Par **Hélène Matte**

Les artistes David B. Ricard et David N. Bernatchez sont tous deux cinéastes. Ils partagent un même atelier sur la Côte d'Abraham, là où se trouvait dans les années 1980, les locaux d'Obscure, un organisme artistique qui a pavé la voie aux arts multidisciplinaires et expérimentaux à Québec. Le binôme a initié et organise, depuis près d'un an maintenant, au centre-ville, des soirées mensuelles consacrées au cinéma.

À la Librairie Saint-Jean-Baptiste, on a pu assister aux rencontres Dada DOC, durant lesquelles des artistes de Québec viennent présenter leur démarche documentaire. En mode discussions, ces rencontres soutenues par SpiraFilm stimulent le petit milieu du cinéma documentaire à Québec, agissant à la fois comme un pôle d'émulation et de convivialité. On a notamment reçu Geneviève Chartrand, Romy Boutin-Saint-Pierre, Fellippe Martin, Claudia Kedney-Bolduc et Marjorie Champagne. Le 4 septembre dernier, Olivier Higgins et Mélanie Carrier de Mö Films y étaient invités. Les activités se poursuivent tous les premiers mercredis du mois.

Plus encore, le duo de David est la source des ciné-concerts présentés au 729 Côte d'Abraham depuis janvier. Reprenant des classiques ou dénichant des perles nationales, ils n'hésitent pas à les détourner afin d'insérer des sous-titres, écouter le déroulement (La fin d'un mythe, Bill Masson, 1971) ou mixer les diverses versions (Norferatu, F. W. Murnau, 1922). Ceci, pour le bonheur d'un public de plus en plus dense au fur

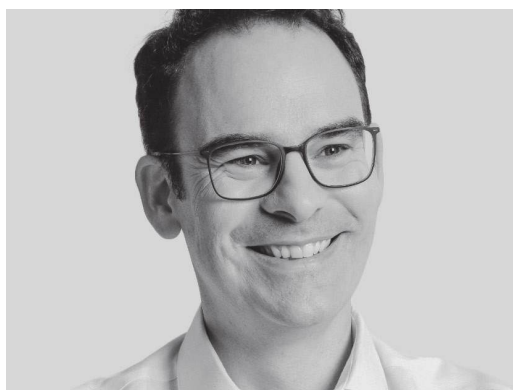
et à mesure des propositions.

Quant à la trame sonore performée en direct, elle est le fruit de musiciens invités et renouvelés à chaque occasion. Le duo du 30 mai, composé de Marie-Loup Cotinet et Rémy Bélanger de Beaufort (Le sport et les hommes, Hubert Acquin, 1959) était suivi par deux groupes de Montréal, Chabanel et Pas de signal, de passage le 27 juin. La toute première mouture des ciné-concerts s'est fait en présence d'un artiste sénégalais Mar Ndiaye, venu jouer sur une grande œuvre du répertoire de son pays (Xala, de Sembène Ousmane, 1975). Les David, étant aussi tantôt musiciens, tantôt bruiteurs ou orateurs, accompagnent leurs invités à l'occasion. Ces ciné-concerts offrent des perspectives insolites et captivantes sur les œuvres. Ils offrent des performances inouïes, toujours originales et truculentes. Ainsi, le passage du chœur Taverna Di Diu, venu bramer des chants polyphoniques corses sur Le septième sceau, d'Ingmar Bergman (1957), nous a fait vivre une expérience sans précédent, nous laissant bouche bée, suspendus entre la haute voltige et les profondeurs de l'art. Les ciné-concerts du Hub sont des opportunités de confluences et d'inventions.



« David B. Ricard et David Nadeau-Bernatchez lors du ciné-concert du 28 août 2024 » Crédit photo : Camille Nadeau

En déménageant dans leur atelier commun sur la Côte d'Abraham, David B. Ricard et David N. Bernatchez ne pensaient pas que leur collaboration allait croître de la sorte. Motivés par le succès des soirées qu'ils organisent, tonifiés par le travail d'équipe et assiégés par de nouvelles idées, ils songent à fonder un organisme culturel afin de consolider et perpétuer leurs initiatives et permettre le développement de leurs projets. Succès aux deux David, succès à DADA.



ETIENNE GRANDMONT

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Député de Taschereau

830, rue St-Joseph Est,
bureau 403, Québec

418 646-6090

Etienne.Grandmont.TASC
@assnat.qc.ca

Rentrée culturelle

Programmation du Théâtre Périscope et des coupes sombres en culture

Par Hélène Matte

Le 21 août dernier, le Théâtre Périscope lançait sa programmation 2024-2025 avec émoi. L'enthousiasme d'accueillir un nouveau coordonnateur artistique (Élie St-Cyr) était infusé du chagrin de laisser partir le binôme qu'il remplace. Qu'à cela ne tienne, Gabrielle Ferron et Samuel Corbeil ont animé la soirée avec la convivialité qu'on leur connaît depuis 2022 et ont accueilli, tour-à-tour, les directions artistiques des pièces qui seront présentées prochainement. Les discours étaient çà et là ponctués de pointes caustiques concernant le financement de la culture. Rappelons que cette année, les organismes recevaient (ou non) leur subvention pluriannuelle. Le milieu théâtral semble mi-figue mi-raisin quant à la distribution des subsides. Certains heureux, comme le Théâtre Périscope, ont vu leur financement maintenu. Néanmoins, compte tenu de l'inflation des dernières années, ne pas avoir d'augmentation équivaut en quelque sorte à subir des coupures.

Des théâtres perdent leur financement

Les données publiques concernant la distribution du soutien par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) ont été compilées et partagées par David Lavoie sur Facebook. Au-delà du jeu de mots, nous apprenons que certains cas sont plus « dramatiques ». À Québec, tant au niveau de la production que de la diffusion, certains sont drastiquement abandonnés. Le Théâtre des Fonds de Tiroirs et le Théâtre Petit Champlain perdent leur financement. C'est sans compter le théâtre Pupulus Mordicus qui, après trente ans d'activité foisonnante, prévoyait passer le flambeau mais se voit non seulement refuser un soutien au « fonctionnement » mais n'a pas obtenu, non plus, d'aide au projet. Son directeur, Pierre Robitaille est donc contraint de renoncer ou de reporter sa dernière production (que l'on espérait au Périscope, justement). Plus encore, le réputé marionnettiste a dû déménager en trombe son atelier. Le centre d'artistes Inter/Le Lieu qui est propriétaire du local, et dont la subvention a été tronquée de 15%, y voit l'occasion de rénover et de parceller l'espace, afin d'augmenter son revenu locatif.

Bien entendu, on peut se réjouir que le CALQ finance une cinquantaine de nouveaux organismes à travers la province. C'est cependant fort dommage qu'il le fasse au détriment de ceux en activité, ou qu'il précipite des fermetures. Comme l'a dit en entrevue Christian Lapointe, le directeur de Carte Blanche (qui présentera la pièce Découronné.e.s, en novembre) : « Le gouvernement donne des milliards à des corporations étrangères qui viennent nous polluer avec leur industrie. Qu'on ne vienne pas dire que les moyens de financer la culture ne sont pas là : c'est clairement par manque de volonté politique que les budgets alloués au CALQ n'ont pas augmenté. »

La Chambre Blanche, Folie/Culture et Nuit blanche dans la précarité

Les arts de la scène ne sont pas seuls à écopier dans la Capitale-Nationale. En arts visuels, La Chambre Blanche perd son financement et Folie/Culture rétrograde avec un soutien à la programmation spécifique. Plus chanceux, le Musée ambulant encaisse une somme enviable. Néanmoins, ce qui est paradoxal, c'est que dans une ville qui se targue d'être une représentante UNESCO de la littérature, on ait sabré autant côté lettres : Poètes de l'Amérique française, les édi-



Photo : Gracieuseté du Pupulus Mordicus

tions Cap-au-Diamants et la revue Nuit Blanche font parti des 77 – sur les 523 organismes – à avoir perdu l'entièreté de leur « soutien à la mission » auprès du CALQ.

Cela dit, ne nous laissons pas décourager par ces calamiteuses statistiques. Lisons des livres et des journaux indépendants, visitons les arts visuels et allons aux arts vivants. Au Théâtre Périscope, neuf pièces nous sont offertes. Les spectateurs bénéficient de forfaits et d'une tarification ouverte afin de favoriser l'accessibilité. Profitons-en dans l'éventualité où, comme l'énonçaient les artistes lors d'une manifestation devant le parlement à Québec le 6 juin dernier : « Il ne restera pas toujours la culture ».

Marie-de-l'Incarnation : un réaménagement en profondeur réclamé

W. Stuart Edwards

Le 18 septembre dernier, 70 citoyen.nes ont marché pour réclamer que la rue Marie-de-l'Incarnation devienne sécuritaire pour tout le monde.

L'actuel projet « corridor Vélo cité ne résout pas tous les problèmes, selon les organisateurs de la marche. L'artère est fort achalandée, et la cohabitation entre voitures et piéton.nes est difficile. Trop souvent, les automobilistes passent vite et ne respectent pas les feux rouges et la signalisation piétonne. La Ville a recensé 22 accidents impliquant des piéton.nes ou des cyclistes entre 2013 et 2017.

En plus de sensibiliser les automobilistes, les marcheurs réclament une liste de changements : le retrait d'une voie de circulation repenser l'intersection Charest réduire la vitesse à 30 km/h partout dédier une voie exclusivement au transport en commun créer des saillies de trottoir et des îlots refuge pour piéton.nes.

Par communiqué, le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) estime que le projet corridor Vélo cité, déjà réalisé, est un changement salutaire. Dans ce projet, la Ville a réduit les voies de circulation de cinq à quatre et a ajouté deux pistes cyclables avec

bollards. Mais le conseiller municipal Pierre-Luc Lachance ne veut pas aller plus loin, notamment sur la question de la vitesse : la limite demeure à 50 km/h, sauf devant l'école Saint-Malo où à certaines heures la limite est abaissée.

L'un des aspects qui caractérisent un corridor Vélo cité est que les modifications sont plutôt superficielles, donc peu coûteuses, tels le marquage au sol et les ajustements de feux de circulation. Le CCCQSS réclame des aménagements plus permanents et plus coûteux, ce qui nécessite davantage de consultations avec les citoyen.nes, et des analyses plus poussées de la part des ingénieurs de la Ville.

Lors d'une présentation en mars 2024, la Ville avait reconnu que l'intersection Charest posait problème, mais elle ne voulait pas nuire à la circulation. Le CCCQSS, par contre, veut carrément réduire le débit de voitures en retirant une autre voie pour donner encore plus d'espace aux piéton.nes.

Bref, la rue se transforme, mais la transformation en profondeur telle que réclamée n'est toujours pas prévue.



Sur Marie de l'Incarnation. Photo: CCCQSS

À cause d'un assassinat

Par Francine Bordeleau

Dans ce roman qui emprunte au polar et à la dystopie, Mélikah Abdelmoumen montre avec brio que le littérature engagée a encore et toujours sa place.

Dans le monde de l'information, qui bat au rythme d'un « empire médiatique tentaculaire multinational » fondé par le millionnaire (devenu milliardaire) Gérald Bonnefoy, qui fut aussi l'omnipuissant maire de Petite-Ville, Simon James fait figure d'oiseau rare. Intègre, intelligent, talentueux, il dénonce sans relâche les injustices sociales et la corruption, que celle-ci vienne de la classe politique ou des gens d'affaires, et ne travaille que pour des médias indépendants. Il a acquis un statut de journaliste vedette qu'il n'a pas cherché et a de nombreux ennemis, à commencer par le commentateur-polémiste Renaud Michel, icône de Bonnefoy Média.

Puis survient l'impensable : Simon James est retrouvé mort, assassiné. Comme il était noir, l'hypothèse d'un crime raciste n'est pas exclue, d'autant que le climat social, dans la région, est tendu et toxique. On pense aussi à des illuminés qui auraient pu être un peu trop influencés par les discours réactionnaires de Renaud Michel. Par ailleurs, le journaliste enquêtait sur des sujets à la fois sensibles et susceptibles de compromettre bien des gens importants. C'est sans compter, enfin, la rumeur voulant que Simon ait laissé un journal personnel qui pourrait être « la clé » et sur lequel la police fondera beaucoup d'espoirs pour résoudre le crime.

Ceci n'est pas (tout à fait) un polar

Les événements nous sont racontés par Mia Saïd, la sœur adoptive de Simon. Tous deux ont été recueillis, enfants, par Annick Mesplède, une travailleuse sociale. Simon vivait dans la « Zone » de Petite-Ville : une banlieue pauvre (« pauvre » étant ici un euphémisme) que les pouvoirs publics parviendront à démolir après quelques décennies d'efforts. Son père (un prof de fran-

çais) et sa mère (secrétaire dans un cabinet médical) ont péri dans un incendie criminel resté mystérieux. C'est une grosse et sale affaire, en tout cas. Mais la saleté, ce n'est pas ce qui manque dans le monde mis en scène par Mélikah Abdelmoumen.

Ce monde qu'imagine l'écrivaine (née à Chicoutimi, comme son nom ne l'indique pas) est un « État fédéral » dont la capitale s'appelle Chieftown. Les villes, grandes et petites, sont entourées de « Zones d'Unités d'Habitation Sociale » qui abritent des populations désargentées auxquelles les divers paliers de gouvernement ont cessé de s'intéresser depuis longtemps. Lorsque commence le récit, les habitants des Zones sont condamnés à vivre dans des conditions exécrables. La situation qui y prévaut, explosive, offre un terreau fertile au populisme et à l'intolérance d'un Renaud Michel.

On sait quels effets délétères ont les GAFAM (Google, Apple et compagnie) dans la vraie vie, et les dangers des GAFAM sont très certainement l'un des grands thèmes du livre. Mais ce roman qui emprunte au polar et à la dystopie, comme le suggère l'organisation sociale présentée ici, est aussi une réflexion puissante sur ce que notre monde est en train de devenir. Simon James avait réussi à mettre au jour les rouages d'un système complètement corrompu qui se maintient entre autres grâce à la désinformation, à l'ignorance et à l'indifférence face à une grande tragédie comme la grande pauvreté. Et c'est ce qui l'aura tué.

Mélikah Abdelmoumen, *Petite-Ville*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2024, 305 p.



Le Tremplin d'actualisation de poésie (TAP) présente, chaque deuxième vendredi du mois à la Maison de la littérature, les Vendredis de poésie – des soirées où on accueille des poètes invités, auxquels se joignent des poètes qui prennent, par la suite, la parole à la scène libre. Droit de parole publié à chaque numéro un poème lu lors de la dernière de ces soirées.

Rêve d'enfant

Même avec l'avenir tout croche dans le cœur

Et le passé de travers dans la gorge

Je voudrais retrouver l'enfance.

Je ne voudrais pas retrouver l'enfance que j'ai eu. Ho non, non... Grossière erreur. Non moi plutôt je voudrais retrouver l'enfance comme un état, « mon cœur d'enfant ». Lui, j'ai plutôt l'impression de l'avoir échappé le long de la route de l'âge adulte. Que là, il traîne dans un ravin, couvert de sable et de garnotte, écorché comme un genou, à attendre que je revienne le chercher.

Je rêve souvent que je le retrouve pis ça se passe à peu près toujours de la même façon : au loin, derrière moi, dans le désert de la vingtaine, entre l'adolescence crasse et la trentaine des lumières, il y aurait une boule de foin qui roule. Le seul son qui m'accompagne c'est celui du vent. Je m'approche de lui dramatiquement dans le couchant de juillet, pis j'l'emmitouffle dans des laises de coton blanc. Ça va aller ! que j'lui dit. Pis là, j'le prends comme un bébé pis je le ramène avec moi. Il me regarde dans les yeux et me demande « *Darthva-der ils mangent des crevettes aussi hein ?* » en espérant vraiment une réponse. Chut. Si tu veux que j'lui réponde.

Après, après, après, lui pis moi, on saute à pieds joints dans des flaques d'eau.

Il me dit d'éviter les craques dans les trottoirs, de peur de tomber dedans.

Il me fait mettre un bâton dans un feu juste pour le regarder fumer.

Il me pointe des nuages en barbe à papa direct dans le ciel.

Le soir venu, il me dit avoir peur de tomber en bas de la lune.

Fake j'y conte des histoires de licornes, de père Noël, de farfadet, de leprechaun, de fée des dents, de lapin de Pâques, de bonhomme 7h pis de lutins malcommodes.

Même là, dans un journal de quartier, il est là avec sa petite voix pour dire "Grand-Maman fume en cachette dans la salle de bain et c'est maman qui me l'a dit" Sans contextualisation. Sans filtre. Sans tabous. Sans second guessing. Sans analyse. Sans esprit critique.

Sans sans sans sans sans l'âge adulte pour lui dire quoi penser, quoi dire, quoi faire, en toutes circonstance, en suivant toutes une tralée de petites règles, de petits interdits sociaux pour lesquels j'ai pas signé.

Extrait d'un poème de Laurence Caron-Castonguay

douze temps morts pour souhaiter la bienvenue à tous nos ennemis (extraits)

peu importe l'ouverture, la fermeture
aujourd'hui nos cadavres ne passent plus
ni dans le cadre de porte ni dans le trou creusé
on ne sait plus quoi en faire

c'est encombrant cette attache à toutes ces choses
déjà mortes, nos corps gonflés d'eau et d'algues
l'idylle était enfin consommée, le cadre entier
nous pensions avoir obtenu la note de passage
sans plus, nous avons pourtant tout offert
sans rien demander, il a neigé malgré tout
même à l'intérieur de la voiture et la lumière est venue
même si on ne l'attendait plus

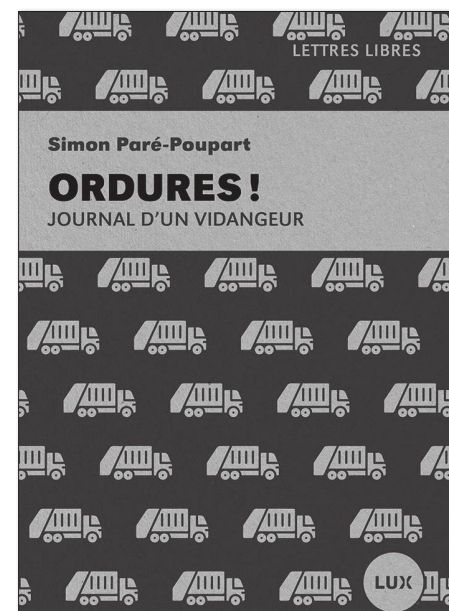
Extraits d'un poème de Maxime Cayer

Rien ne disparaît par magie

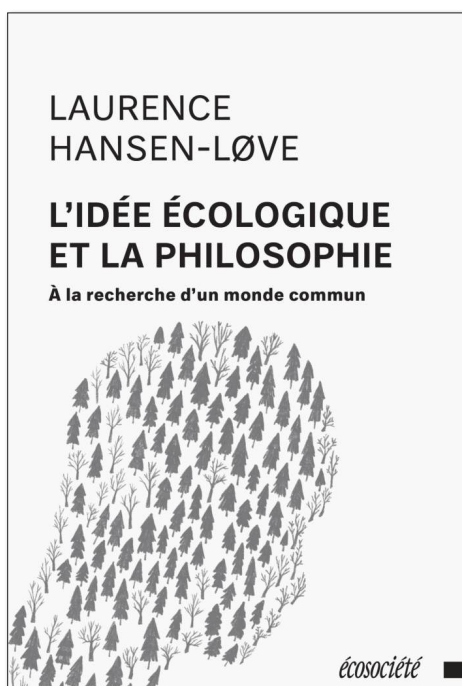
Transformer sa cour arrière ou son jardin en un écosystème productif et nourricier, voilà l'objectif de ce guide incontournable!

« L'univers du déchet s'est révélé à moi comme j'aimerais qu'il se révèle à vous dans ce livre. Par surprise. Un heureux hasard, car j'aime ce travail. En racontant mon histoire, je veux partager ma passion. Je veux sortir de l'oubli les vidangeurs. Je veux surtout que vous cessiez de croire que vos ordures disparaissent par magie, comme le propose la très récente pub de 1-800-GOT-JUNK. Rien ne disparaît par magie. Laissons ces illusions aux enfants et rentrons dans le vrai monde. Beau et sale, comme le sont les vidangeurs. »

En lisant ce journal d'un vidangeur, vous ferez la découverte d'un monde dont vous ne soupçonniez pas l'existence. Un rassemblement d'excentriques et de personnages plus ou moins intégrés à la vie normale qui travaillent sur la ligne de crête entre ce que notre société considère propre et ce qu'elle juge sale. Qui sont ces athlètes qui courent nos rues chaque semaine derrière des camions, qu'il neige, qu'il pleuve ou qu'il fasse trop chaud? Quelle est leur vision du compostage, du recyclage, de la récupération? Qu'ont-ils à raconter sur une époque qui génère en abondance des ordures? Voilà autant de questions auxquelles répond ce récit captivant.



ORDURES!
Journal d'un vidangeur
Par Simon Paré-Poupart
Les éditions LUX,
2024, 144 pages
Collection Lettres libres



L'IDÉE ÉCOLOGIQUE ET LA PHILOSOPHIE
À la recherche d'un monde commun
De Laurence Hansen-Løve
Écosociété, 2024, 144 pages
Collection Régulière



La philo écolo

De l'hubris à l'écoféminisme, en passant par Descartes, un voyage au cœur de la critique de la démesure et des fondements philosophiques de l'écologie.

Pour de nombreux philosophes contemporains, la maîtrise de la nature est devenue la source des multiples crises auxquelles nous sommes confrontés. Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Ils sont même plusieurs à avoir applaudi et encouragé cette maîtrise au fil du temps, en séparant artificiellement « nature » et « culture ». Pourtant, dès ses origines, en tant que recherche de la vérité et de la sagesse et par sa condamnation de la démesure, la philosophie fut doublement concernée par l'idée écologique.

Dans ce captivant voyage, Laurence Hansen-Løve remonte aux fondements philosophiques de l'écologie. Elle montre l'importance des pensées antiques de la sagesse contre l'hubris et de la re-

présentation critique de la nature qu'ont formulée nombre de philosophes à travers les âges (Aristote, Spinoza, Rousseau, Thoreau, etc.). Un périple qui nous conduit jusqu'à nos jours, avec l'essor de pensées résolument écologistes comme l'écologie politique (Ellul, Charbonneau, Gorz, Næss, etc.), l'écoféminisme (d'Eaubonne, Starhawk, etc.) ou la communauté terrestre (Mbembe).

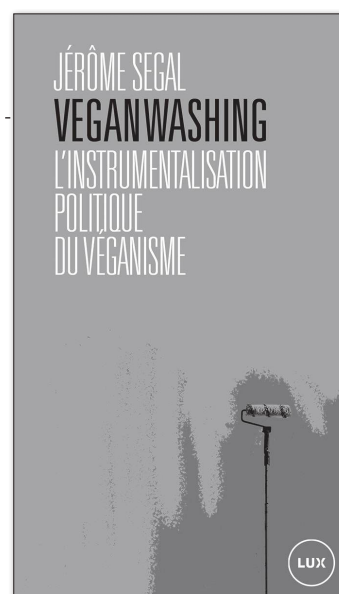
À l'heure du péril écologique, renouer avec la clairvoyance, la prudence et l'esprit de responsabilité des plus grands philosophes, de Aristote et Épicure à Hans Jonas et Günther Anders, est devenu notre impératif et notre espérance. Grâce à l'apport des philosophies matérialistes mais aussi animistes ou panthéistes inspirées de penseurs de tous les continents, la philosophie écologique contemporaine a partiellement renoué avec la sagesse des Anciens. Celle qui nous invite à considérer la nature avec affection, considération et bienveillance.

La cause animale détournée

Le véganisme a le vent en poupe, mais lorsque Tesla propose des habitacles en cuir végétal ou quand des antispécistes s'allient à l'extrême droite, cette cause est utilisée pour cacher les aspects moins reluisants de certains groupes. Calqué sur le greenwashing qui dénonce les stratégies de communication permettant aux entreprises polluantes de redorer leur image, le terme « veganwashing » dénonce une récupération similaire. Il apparaît pour la première fois en Israël en 2013, en réaction à une campagne de soutien au gouvernement Nétanyahou pour

ses relatives avancées dans la cause animale - une contestation qui résonne d'autant plus fort lorsque, dix ans plus tard, l'état-major israélien traite les Palestiniens d'animaux pour justifier leur génocide.

Quelles sont les caractéristiques qui font du véganisme, qui répond pourtant à une réelle urgence, un mouvement si vulnérable aux récupérations politiques? Pour que la cause animale ne soit plus pervertie, il convient de démasquer le veganwashing, et c'est ce à quoi cet ouvrage tente de contribuer.



VEGANWASHING
L'instrumentalisation
politique du véganisme
Par Jérôme Segal
Les éditions LUX,
2024, 168 pages
Hors collection



50 ans, ça se fête!

Soirée anniversaire de **Droit de parole**
Jeudi 10 octobre 2024
Au Dôme, 421 boulevard Langelier

18h accueil et canapés

19h Prises de parole et poésie

20h Marie-a-une-légende
 en spectacle

- Entrée libre

TAP
 TREMPLIN D'ACTUALISATION
 DE POÉSIE



VOUS AIMEZ LIRE DROIT DE PAROLE? VOUS POUVEZ LE TROUVER DANS LES LIEUX SUIVANTS

LIMOILOU

Alimentex

1 185, 1^e avenue

Bal du Lézard

1049, 3^e avenue

Cégep de Limoilou

1 300, 8^e Avenue

Librairie Morency

657, 3^e avenue

SAINT-ROCH

CAPMO

435, rue du Roi

Maison de la solidarité

155, boulevard Charest Est

Bibliothèque Gabrielle-Roy

230, rue du Pont

SAINT-SAUVEUR

Au bureau de Droit de parole

266, Saint-Vallier Ouest

Centre Durocher

680, rue Raoul-Jobin

Supérette, bouffe et déboire

411, Saint-Vallier Ouest

Centre communautaire Édouard-Lavergne

390, Arago Ouest

Pub chez Girard

370, rue Saint-Vallier Ouest

SAINT-JEAN-BAPTISTE

L'ascenseur du faubourg

417, rue Saint Vallier Est

Bibliothèque de Québec

755, rue Saint-Jean

L'Intermarché

850, Rue Saint-Jean

MONTCALM

Centre Frédéric-Back

870, avenue de Salaberry

STE-FOY

Université Laval

Pavillons Casault et Bonenfant

Comité logement d'aide aux locataires de Ste-Foy

2920, rue Boivin

Librairie Laliberté

1073, route de l'Église

Librairie Vaugeois

1300, avenue Maguire

Québec

VIEUX-QUÉBEC

Librairie Pantoute

1100, rue Saint-Jean

Lisez-nous en ligne
droitdeparole.org

FONDS DE SOLIDARITÉ DES GROUPES POPULAIRES

La défense des droits, j'y crois!

Saviez-vous que vous pouvez appuyer le Fonds en ligne?
fsgpq.org/don

On annonce localement !

On achète localement !

On informe localement !

ENSEMBLE, NOUS SOMMES ÉCORESponsables !

Droit de parole

AMECCQ
 ASSOCIATION ÉCOCITOYENNE
 ÉCOCITOYENNE QUÉBÉCOISE

Droit de parole

Soutenez votre journal : devenez membre et ami.E!

Devenez ami.E de Droit de parole

100 \$

Nom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Abonnement individuel

30 \$

Abonnement institutionnel

40 \$

Abonnement de soutien

50 \$

Adhésion individuelle

10 \$

Adhésion individuelle (à faible revenu)

5 \$

Adhésion de groupes et organismes

25 \$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :

Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2 | 418-648-8 043 | info@droitdeparole.org | droitdeparole.org